

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 730 portant expulsion de la Côte française des Somalis et dépendances du sieur Remirdjian (Sarkis), de nationalité syrienne.

n° 730

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 octobre 1941

Numéro JO
n° 539 du 31/10/1941

Date du numéro
31 octobre 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1814 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la loi du 3 décembre 1849 rendue applicable à la colonie par décret du 29 mai 1874 promulgué à la colonie par arrêté du 18 septembre 1909

Vu le télégramme ministériel n° 1241 du 15 octobre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Le sieur Demirdjian (Sarkis), de nationalité syrienne, est expulsé de la Côte française des Somalis et dépendances.

Art. 2

— Le chef du Service de la sûreté est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS